

## CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 19/06/2014 10:57

Bonjour,  
nous avons un fils de 22 ans qui fume du cannabis depuis plusieurs années, il est allé jusqu'à trafiquer pour pouvoir se fournir sans payer, garde à vue 2 jours.

aujourd'hui nous ne savons plus comment nous comporter, la fumette entraîne mensonge sur mensonge et tout ce qui va avec.

il est en collocation et doit travailler deux mois cet été, je pense qu'il cultive un plan de cannabis et qu'il est gros fumeur, devons nous fermer les yeux ou devons nous rentrer en conflit, il ne fait rien de ses journées, il avait un projet d'un MASTER EN ALTERNANCE à la rentrée et toujours pas de dossier de déposé.

il ment pour des broutilles on ne peut plus faire confiance.

on sait qu'au fond de lui c'est une belle personne mais le cannabis le rend moche au propre comme au figuré.

merci de votre aide

---

### Mise en ligne le 20/06/2014

Bonjour,

Nous comprenons que vous vous sentiez perdue et découragée face à la situation que vous décrivez. Vous nous demandez quelle attitude adopter.

Il nous semble important de ne pas baisser les bras et de continuer à accompagner et encourager votre fils à se construire un avenir et à parvenir à trouver son autonomie et une responsabilisation dans ses actes en général. Qu'il s'agisse des moments de détente, moments festifs, projets professionnels, des relations en général, de sa santé etc.

Un soutien extérieur vous permettra de trouver des ressources afin de répondre à cette situation dans sa juste mesure. Il se peut que touchée par vos inquiétudes, vous ne parveniez à trouver le positionnement le plus approprié, ce que nous comprenons. Il serait intéressant de pouvoir rencontrer des personnes spécialisées sur la question pour pouvoir être conseillée, informée et soutenue.

Nous vous proposons différentes orientations qui proposent un soutien aux parents de jeunes jusqu'à 25 ans de manière confidentielle et gratuite.

Il existe des Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) ou les Maisons des Adolescents (MDA) sont des structures qui accueillent jeunes en difficulté et/ou parents.

Vous pourriez également solliciter l'Ecole des Parents et des Educateurs qui pourrait vous proposer un soutien et des conseils.

Ou encore consulter en CSAPA, ce sont des centres de soins en addictologie qui peuvent proposer un soutien individuel aux parents et parfois une thérapie familiale.

Vous pourrez trouver des adresses de CSAPA dans notre rubrique « s'orienter » ou en contactant nos écoutants au 0 800 23 13 13 de 08h à 02h 7j/7j. L'appel est anonyme et gratuit.

Bien cordialement.